

MASTER 2

HRU

Habitat et renouvellement urbain

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Parcours en alternance

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous accueillons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir en faveur de la transformation et de l'adaptation des espaces humanisés vers des objectifs qu'une société se donne. Cette formation s'effectue dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui appellent à renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invité-e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permettra de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant les principaux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme vous permettant d'acquérir des savoirs et savoir-faire pour agir face aux différentes situations de votre future carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-chercheur-euses et de praticien-nes, reconnu-es aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

L'École d'urbanisme de Paris est inscrite dans un environnement scientifique exceptionnel. Elle est adossée à trois laboratoires de recherche dans lesquels s'inscrivent les enseignants-chercheurs : le Lab'Urba, le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et le Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT). Elle prend place sur le Campus Descartes où se trouvent une concentration exceptionnelle d'organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse comme l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie étudiante et vivre une année universitaire riche et stimulante. Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en futur-e professionnel-le soucieux-se de notre institution commune et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2025-2026.

Yoan Miot et Arnaud Passalacqua, co-directeurs de l'École d'urbanisme de Paris

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| L'École d'Urbanisme de Paris | 4 |
| Chaire « Aménager le Grand Paris »..... | 5 |
| ▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris » | 5 |
| 1 Master 2 HRU – Habitat et Renouveau urbain..... | 7 |
| 1.1 Programme pédagogique | 8 |
| 1.2 Emploi du temps des activités pédagogiques | 12 |
| 1.3 Description de modules..... | 14 |
| 1.4 Calendrier général de formation en apprentissage 2025-2026 | 21 |
| 2 Informations Générales - École d'Urbanisme de Paris | 22 |
| 2.1 Équipe enseignante | 23 |
| 2.2 Équipe administrative..... | 27 |
| 2.3 Vie étudiante / Informations pratiques..... | 28 |
| 2.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles | 32 |
| 2.5 Venir à l'EUP | 35 |

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU – Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

▪ ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant·es et des professionnel·les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

▪ ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur·euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTs (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



▪ QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant·es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant·es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant·e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant·e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :

- Un cours labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Un atelier labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Une activité commune labellisée par l'itinéraire Grand Paris.
- Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
- Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

▪ QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (contact@chaire-grandparis.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

MASTER 2

Habitat et Renouvellement urbain (parcours en apprentissage)

2025-2026

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du Master :

Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

Clément ORILLARD (clement.orillard@u-pec.fr)

Responsables du parcours Habitat et Renouvellement urbain :

Claire CARRIOU (claire.carriou@u-pec.fr)

Camille GARDESSE (camille.gardesse@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique du M2 HRU :

Noura BADAOUÏ (noura.badaoui@u-pec.fr)

1.1 PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le parcours HRU – Habitat et Renouveau urbain est un parcours de master proposé *exclusivement* en apprentissage (avec l'UPEC.CFA).

APPRENTISSAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTI·ES

Les étudiant·es en situation d'apprentissage sont des salarié·es en formation, effectuant des missions dans le secteur de l'habitat et du renouvellement urbain. Leur formation se déroule ainsi à la fois chez ces employeurs et au sein de l'université.

Comme dans toute formation de ce type, les apprenti·es sont doublement accompagnés :

- Par un·e tuteur ou tutrice pédagogique, universitaire membre de l'équipe enseignante du Master, qui constitue leur interlocuteur·trice privilégié·e dans le parcours de formation et qui assure la direction du mémoire de fin d'études.
- Par un·e maître·sse d'apprentissage, chez l'employeur, qui a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti·e de ses compétences professionnelles.

Le tuteur ou la tutrice pédagogique effectue deux visites chez l'employeur au cours de l'année et rencontre à cette occasion le maître ou la maîtresse d'apprentissage.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique du Master organise en début d'année universitaire une réunion d'échange avec l'ensemble des maîtres et maîtresses d'apprentissage.

Tout ce qui concerne les contrats d'apprentissage est géré par le centre de formation par l'apprentissage (UPEC CFA), qui assure l'ensemble des relations avec les services de ressources humaines des employeurs.

Un conseil de perfectionnement composé de représentant·es d'instances nationales et régionales du secteur accompagne le Master et émet des recommandations pour son évolution. Il rencontre les étudiant·es une fois par an.

SEMAINES DE DEMARRAGE

La formation comprend un module introductif de deux semaines, qui précède deux semaines d'activités à plein temps en entreprise.

Outre quelques moments collectifs (conférences, visites, etc.) proposés à tous et toutes les nouveaux et nouvelles étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris au cours de la première semaine, ce module de démarrage comporte cinq types d'activités :

Une présentation générale du mode d'organisation de la formation en apprentissage : qui fait quoi ? quand ? comment ? etc. (CFA, université, employeur, etc.).

- Des journées d'initiation/introduction aux grandes lignes des politiques et acteurs de l'habitat et du renouvellement urbain.
- Des visites contribuant à familiariser les apprenti·es à la diversité des situations professionnelles et au contexte francilien de l'habitat.
- Des rencontres avec des professionnel·les du secteur, ancien·es diplômé·es de la formation pour l'essentiel.

- Des séquences d'initiation et d'accompagnement méthodologique adaptées aux nécessités et attentes des étudiant-es (Excel, PowerPoint, expression orale, etc.).

MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNALISANT

Chaque module alterne séances d'enseignement et journées thématiques mobilisant des intervenant-es extérieur-es, professionnel·les du secteur ou chercheur·euses. Ces journées thématiques peuvent comprendre des visites de terrain.

Ces enseignements ont lieu le jeudi et le vendredi, durant 12 semaines par semestre.

Les modules M1 à M3 seront organisés au cours du premier semestre ; les modules M4 à M6 au cours du second.

▪ MODULE M1 : **RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE**

→ Responsable : Christine LELÉVRIER et Yoan MIOT

▪ MODULE M2 : **LE LOGEMENT SOCIAL**

→ Responsable : Claire CARRIOU et Christophe NOYE

▪ MODULE M3 : **SOCIOLOGIE DE L'HABITAT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

→ Responsable : Christine LELÉVRIER

▪ MODULE M4 : **MARCHÉS DU LOGEMENT ET ACTEURS PRIVÉS**

→ Responsable : Claire CARRIOU et Christophe NOYE

▪ MODULE M5 : **ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DU LOGEMENT**

→ Responsable : Sabri BENDIMERAD

▪ MODULE M6 : **ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, TRAJECTOIRES ET MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES**

→ Responsable : Camille GARDESSE

JOURNEES METIERS ET METHODES

Au premier semestre est programmée une journée consacrée à un échange entre les apprenti-es autour de leurs métiers respectifs et des compétences développées dans leurs domaines d'intervention. Elle donne lieu à des présentations orales des activités et insertions professionnelles de chacun·e.

Au second semestre, sont prévues deux journées dites de « méthodes », au cours desquelles sont proposées des séquences comportant des initiations à l'usage de méthodes de conception, d'analyse ou de restitution des connaissances.

Le programme et le contenu des journées est arrêté après échanges entre les membres de l'équipe pédagogique et les apprenti.es, en fonction des outils dont ces dernier.es ont principalement besoin.

INITIATION AUX BILANS D'OPERATEURS

Au cours de l'année, plusieurs interventions sont consacrées à une initiation aux dimensions économiques et financières de l'aménagement : les bilans de l'aménageur et du promoteur social comme privé. Il est pris en charge par des professionnel·les du domaine.

MODULES DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

▪ MODULE MO1 : ÉTUDE ET INGÉNIERIE PROFESSIONNELLE

→ Coordination : Françoise NAVARRE

▪ MODULE MO2 : TRAVAUX COLLECTIFS INTENSIFS EN WORKSHOP

→ Coordination : Pablo RUNET, Camille GARDESSE et équipe pédagogique

Durant les workshops, les apprenti-es sont réparti-es en deux ou trois sous-groupes de huit à 10 personnes travaillant sur le même terrain d'étude (une ville française, en dehors de l'Île-de-France généralement), mais à partir de problématiques différentes. Ces workshops se déroulent durant une semaine, précédée de séances de préparation avec les membres de l'équipe pédagogique. Ce format intensif a lieu deux fois dans l'année universitaire (fin janvier et fin mars, voir calendrier).

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Le mémoire de fin d'études comporte un rapport d'activités et un bref travail de recherche personnel dit aussi article de recherche. Son élaboration est effectuée sous la direction du tuteur ou de la tutrice pédagogique.

Le rapport d'activités est l'élément principal de la valorisation de l'activité en entreprise. Il s'agit d'un bilan individuel détaillé de l'expérience en entreprise. Il rend en particulier compte, de façon réflexive, de l'essentiel des missions accomplies durant l'année, ainsi que de la montée en compétences qu'elles ont occasionnée. Il en souligne l'articulation avec la formation au sein du Master et avec le projet professionnel de l'apprenti-e.

Le travail de recherche, au format d'un article d'une vingtaine de pages, porte sur un sujet choisi en accord avec le tuteur ou la tutrice pédagogique. Cet article est construit à partir d'une problématique originale, et la réflexion s'appuie sur une méthode et un matériau empirique adaptés, ainsi que sur des références bibliographiques permettant de la resituer.

Des séances d'accompagnement collectif de la démarche individuelle d'élaboration du mémoire ont lieu au cours de l'année. À la fin du premier semestre, les apprenti-es doivent avoir engagé la préparation de leur mémoire de fin d'études en ayant rédigé un projet pour l'article de recherche et amorcé la rédaction de leur rapport d'activité. Ce travail de préfiguration fait l'objet d'une évaluation.

Le mémoire donne lieu à la remise d'un document écrit d'une quarantaine de pages environ soit environ 120 000 signes (+ des Annexes éventuelles) et à une soutenance orale publique. Le jury est composé de trois personnes. Le tuteur ou la tutrice pédagogique et le maître ou la maîtresse d'apprentissage en sont membres de droit.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation.

A propos du plagiat

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

TABLEAU DES ECTS ET MODALITES DE VALIDATION

ECTS: *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

| SEMESTRE 1 (S3) | |
|---|-----------|
| Module introductif | 4 |
| Renouvellement urbain et politique de la ville | 5 |
| Le logement social | 5 |
| Sociologie de l'habitat et des pratiques professionnelles | 5 |
| Étude et ingénierie professionnelle | 5 |
| Workshop | 4 |
| Préfiguration du mémoire | 2 |
| TOTAL | 30 |

| SEMESTRE 2 (S4) | |
|---|-----------|
| Marchés du logement et acteurs privés | 5 |
| Architecture et maîtrise d'ouvrage du logement | 5 |
| Évolutions sociodémographiques, trajectoires, mobilités | 5 |
| Étude et ingénierie professionnelle | 5 |
| Workshop | 4 |
| Mémoire de fin d'études | 6 |
| TOTAL | 30 |

Chaque unité d'enseignement (UE) présente dans ce tableau donne lieu à une validation par une note sur 20.

À l'exception du mémoire, toutes les validations se font par contrôle continu selon des règles fixées par chaque responsable de module ou workshop.

Les compensations se font à l'échelle du semestre, entre les modules.

Seul le mémoire de fin d'études ne donne droit ni à compensation, ni à rattrapage.

Une note plancher de 7/20 s'applique à toutes les validations. Les notes comprises entre 7 et 10 peuvent être rattrapées à la demande de l'apprenti·e.

1.2 EMPLOI DU TEMPS DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Toutes les journées à l'université sont des journées de sept heures travaillées. Lorsqu'elles comportent deux enseignements de trois heures, s'y ajoute une heure de travail personnel et collectif.

| SEMAINE DE RENTREE - PARCOURS M2 HRU - EUP - 2024-2025 | | | | |
|--|---|-------------|--|-------------|
| | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h00 | 14h00 - 17h00 | 17h00-18h00 |
| lundi 16 septembre 2024 | Réunion de rentrée HRU | | Intro politique de la ville (Christine) | |
| mardi 17 septembre 2024 | Journée métiers (Pablo et Julien) | | Visite architecturale (Sabri) | |
| mercredi 18 septembre 2024 | Intro habitat et ville (Claire) | | Grandes orientations des pol de log (Christophe) | |
| jeudi 19 septembre 2024 | Journée pol de la ville : cours / visites (Christine) | | | |
| vendredi 20 septembre 2024 | Soutenances promotion 2023/2024 | | | |
| SEMAINE 2 | | | | |
| | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h00 | 14h00 - 17h00 | 17h00-18h00 |
| lundi 23 septembre 2024 | Rentrée commune M2 | | Travail PLU (Claire) | |
| mardi 24 septembre 2024 | Grands acteurs et financements (Christophe) | | Travail PLH (Christophe) | |
| mercredi 25 septembre 2024 | Journée Excel | | | |
| jeudi 26 septembre 2024 | Le logement : un marché qui s'autorégule ? (Claire) | | Travail sur cartes diagnostic (Claire) | |
| vendredi 27 septembre 2024 | Travail en groupe | | Retours semaine (Christine et Claire) | |
| Avec production d'1 carte de synthèse par groupe et des éléments d'analyse problématisés | | | | |

| SEMESTRE 1 | | | | | | | | | |
|----------------|----------------------------|-----------|-----------------------|----------------|--------------|----------------------------|---------------|----------------------------|----------------|
| | JEUDI | | | | VENDREDI | | | | |
| | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h | 14h00 - 17h00 | | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h | 14h00 - 17h00 | | 16h30 - 18h30 |
| | | | 14h00-16h00 | 16h30 - 18h30 | | | 14h00-16h00 | 16h30 - 18h30 | |
| 17/10 | RU et Pol de la ville | | RU et Pol de la ville | | 18/10 | Logt social | | Logt social | |
| 24/10 | Marché privé | | Etude et ingénierie | | 25/10 | Etude et ingénierie | | Logt social | |
| 31/10 | RU et Pol de la ville | | RU et Pol de la ville | | 1/11 | férié | | | |
| 7/11 | RU et Pol de la ville | | Etude et ingénierie | | 8/11 | Bilan aménageur | | Logt social | |
| 14/11 | RU et Pol de la ville | | RU et Pol de la ville | Prépa Workshop | 15/11 | Bilan aménageur | | Bilan aménageur | |
| 21/11 | RU et Pol de la ville - YM | | Etude et ingénierie | | 22/11 | Marché privé | | Marché privé | |
| 28/11 | Socio et pratiques | | Etude et ingénierie | | 29/11 | RU et Pol de la ville - YM | | RU et Pol de la ville - YM | |
| 5/12 | Socio et pratiques | | Socio et pratiques | Prépa Workshop | 6/12 | Marché privé | | Socio et pratiques | |
| 12/12 | Socio et pratiques | | Marché privé | | 13/12 | Socio et pratiques | | Socio et pratiques - YM | |
| 19/12 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | Prépa Workshop | 20/12 | Journée métiers apprentis | | Journée métiers apprentis | |
| 9/1 | Socio et pratiques | | Etude et ingénierie | | 10/1 | Préparation mémoires | | Débrief général | Prépa Workshop |
| 13/01 au 17/01 | Workshop 1 | | | | Workshop 1 | | | | |

| SEMESTRE 2 | | | | | | | | | |
|---------------|---------------------|-----------|---------------------|----------------|--------------|----------------------|---------------|---------------------|----------------|
| | JEUDI | | | | VENDREDI | | | | |
| | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h | 14h00 - 17h00 | | 9h30 - 12h30 | 12h30-14h | 14h00 - 17h00 | | 16h30 - 18h30 |
| | | | 14h00-16h00 | 16h30 - 18h30 | | | 14h00-16h00 | 16h30 - 18h30 | |
| 23/1 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | Final Workshop | 24/1 | Architecture | | Architecture | |
| 30/1 | Logt social | | Logt social | Final Workshop | 31/1 | Logt social | | Logt social | |
| 6/2 | Logt social | | Logt social | Final Workshop | 7/2 | Marché privé | | Marché privé | |
| 13/2 | Architecture | | Architecture | | 14/2 | Marché privé | | Etude et ingénierie | |
| 20/2 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | Prépa Workshop | 21/2 | Architecture | | Architecture | |
| 27/2 | Marché privé | | Marché privé | | 28/2 | Journées Méthodes | | Journées Méthodes | |
| 6/3 | Socio-démo | | Prépa Workshop | | 7/3 | Logt social | | Architecture | |
| 13/3 | Socio-démo | | Socio-démo | | 14/3 | Architecture | | Architecture | |
| 20/3 | Socio-démo | | Socio-démo | Prépa Workshop | 21/3 | Socio-démo | | Socio-démo | |
| 27/3 | Socio-démo | | Socio-démo | | 28/3 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | Prépa Workshop |
| 31/03 au 4/04 | Workshop 2 | | | | Workshop 2 | | | | |
| 10/4 | Socio-démo | | Socio-démo | Final Workshop | 11/4 | Architecture | | Architecture | |
| 17/4 | Journée Méthodes | | Journée Méthodes | | 18/4 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | |
| 24/4 | Etude et ingénierie | | Etude et ingénierie | Final Workshop | 25/4 | Préparation mémoires | | Débrief général | |

1.3 DESCRIPTION DES MODULES

| MODULE M1 RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE Responsables : Christine LELÉVRIER et Yoan MIOT | |
|--|----------------------------|
| Heures | 30h, premier semestre (S3) |
| ECTS | 5 |
| <p>OBJECTIFS : le module a pour objectif de doter les apprenti-es d'une culture sur les enjeux et les démarches de la « Politique de la Ville » et du renouvellement urbain leur permettant d'intervenir dans ces domaines, de pouvoir comprendre les logiques d'action et de dialoguer avec les acteurs concernés.</p> <p>Le cours se propose de déconstruire les différentes catégories d'action publique associées à la « Politique de la Ville » et au renouvellement urbain, à la fois dans une perspective historique et à travers une analyse des processus actuels de mise en œuvre de projets. Il s'agira également de voir comment ces deux types de politiques, l'une à dominante plus urbaine et l'autre plus sociale peuvent s'articuler, en particulier dans la contractualisation et l'action locale.</p> <p>Le module sera divisé en deux temps : un premier temps sur les enjeux, les grandes lignes d'action, leur évolution, les dispositifs contractuels et de projet et les débats autour ces politiques ; un deuxième temps plus pratique, de « mini-atelier » sur deux jours et demi, pendant lequel les apprenti-es travailleront en petits groupes sur un projet de renouvellement urbain et présenteront leur production devant un jury fictif (jeux de rôles). Cette deuxième partie sera co-animée par Christine Lelévrier et Jean-Didier Laforgue, architecte urbaniste-consultant. Par ailleurs, des séances ou journées permettront d'aborder des thématiques plus spécifiques en lien avec l'habitat.</p> | |
| MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es. | |
| MODALITES D'EVALUATION : une note individuelle et un rendu collectif sur un projet. | |
| <p>PLAN DU COURS :</p> <p>1. Séances introductives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire des « grands ensembles ». ▪ Les enjeux : la « banlieue » comme « problème public » et médiatique ? ▪ Les termes, les fondements et les grandes étapes de l'action publique. ▪ Politique de la ville : contrats et systèmes d'acteurs. ▪ Des projets de renouvellement urbain dans des contextes locaux. <p>2. Politique de la ville et renouvellement urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation du programme de rénovation urbaine et les nouvelles orientations (PNRU 1 et 2). ▪ Les contrats de ville : pauvreté, insertion et territoires. ▪ Diagnostic, stratégies et protocole de préfiguration d'un Projet de Renouvellement Urbain : mini-atelier. ▪ Débats autour des effets de l'action : mixité et mobilité. | |

| MODULE M2 LE LOGEMENT SOCIAL Responsables : Claire CARRIOU et Christophe NOYÉ | |
|--|----------------------------|
| Heures | 32h, premier semestre (S3) |
| ECTS | 5 |
| <p>OBJECTIFS : Le module a pour but de fournir une vision globale du logement social à la fois comme objet majeur des politiques publiques du logement et dans son fonctionnement interne, c'est-à-dire principalement dans les activités de maîtrise d'ouvrage et de gestion. Dans ce cadre, les séances de cours seront principalement consacrées à une vision du logement social « de l'extérieur » tandis que les séances animées par des professionnels permettront d'en fournir une approche « de l'intérieur ».</p> | |
| <p>MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.</p> | |
| <p>PLAN DU COURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une histoire du logement social en France (dont une visite) ▪ Le logement social dans les politiques de l'État ▪ Le logement social dans les politiques locales de l'habitat ▪ Les évolutions récentes du secteur du logement social en France : modèle économique et approche sociale ▪ Les relations entre les bailleurs et locataires ▪ La diversité des modèles européens de logement social ▪ Les nouveaux outils de production de logement abordable (OFS-BRS ..) <p>DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise d'ouvrage et montage d'opérations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les modalités du développement du parc social (construction, acquisitions neuf ou ancien, etc.). ▪ Montage foncier, technique et financier (exercice pratique). 2. Peuplement et attribution des logements sociaux 3. Gestion patrimoniale | |

| MODULE M3 SOCIOLOGIE DE L'HABITAT ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES Responsable : Christine LELÉVRIER | |
|--|----------------------------|
| Heures | 29h, premier semestre (S3) |
| ECTS | 5 |
| <p>OBJECTIFS : L'objectif de ce module est de sensibiliser les apprenti-es à la sociologie de l'habitat et à ses applications et implications dans le champ des pratiques professionnelles de l'habitat et du renouvellement urbain. Il s'agit d'une part d'apporter des connaissances sur les notions, méthodes et courants de la sociologie de l'habitat, en privilégiant les recherches qui ont été menées sur l'appropriation et la cohabitation. Il s'agit d'autre part de les mettre en perspective avec des pratiques d'études, de peuplement et de relogement, de réaménagement et de gestion urbaine. Ce module ouvrira sur les modes d'habiter des différents groupes sociaux et interrogera la manière dont ces connaissances sont mobilisées ou peuvent l'être dans le champ et les métiers de l'ingénierie socio-urbaine. Les dernières séances s'appuieront sur les découvertes professionnelles et les travaux et projets menés par les apprenti-es.</p> | |
| <p>MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.</p> | |
| <p>MODALITES D'EVALUATION : un dossier sur un métier et des pratiques de l'ingénierie socio-urbaine.</p> | |
| <p>PLAN DU COURS :</p> <p>1. La notion d'appropriation et l'habiter</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Théories et recherches de sociologie urbaine (travaux sur le pavillonnaire, espace privé/espace public, la prévention situationnelle et l'espace défendable, "l'habiter" décliné dans différents contextes résidentiels). ▪ Pratiques de conception et de réaménagement des espaces résidentiels : quelle prise en compte des pratiques et modes d'habiter ? ▪ La gestion urbaine de proximité : un moyen de favoriser l'appropriation par les habitant-es ? <p>2. La notion de cohabitation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approches théoriques (cohabitation, distance sociale, voisinage, quartier). ▪ Les expériences de gestion du peuplement : cooptation, présentation de politiques locales de gestion partagée. ▪ Réhabilitation/rénovation et changement social : relogement, construction de nouvelles formes de cohabitation et « effets sociaux » en France et ailleurs. <p>DEUX JOURNEES THEMATIQUES :</p> <p>Les thèmes des journées sont redéfinis chaque année (participation, sécurité, etc.)</p> | |

| MODULE M4 MARCHÉS DU LOGEMENT ET ACTEURS PRIVÉS Responsables : Claire CARRIOU et Christophe NOYE | |
|---|---------------------------|
| Heures | 32h, second semestre (S4) |
| ECTS | 5 |
| OBJECTIFS : L'objectif de ce module, centré sur les acteurs et le parc privé, est double : il s'agira conjointement d'apporter aux apprenti-es une initiation aux mécanismes économiques et sociaux des marchés du logement et à leurs acteurs, et de traiter de l'action publique sur ces marchés et de ses dysfonctionnements. | |
| MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es. | |
| PLAN DU COURS : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanismes et acteurs des marchés du logement ▪ Les acteurs de la production / la promotion immobilière et l'évolution du secteur ▪ La structure de la propriété, les enjeux et modalités de l'accession à la propriété TROIS INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS : <ol style="list-style-type: none"> 1. La promotion immobilière <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les métiers et les pratiques de la promotion immobilière privée. ▪ Organisation de la filière. ▪ Stratégie des grands groupes et partenariats avec les politiques locales de l'habitat. 2. Les copropriétés et leurs difficultés <ul style="list-style-type: none"> → En partenariat avec Sylvaine Le Garrec, consultante ▪ La problématique des copropriétés dans les politiques publiques de l'habitat. ▪ Les moyens d'action et les difficultés rencontrées. ▪ Visite de site. 2. L'action publique dans les quartiers anciens <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les problématiques des quartiers anciens : centralité, attractivité résidentielle, insalubrité, etc. (intervention de la Sorega ou d'Urbanis) ▪ Le cas spécifique des ORCOD-in (intervention de l'EPFIF) | |

| MODULE M5 ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DU LOGEMENT Responsable : Sabri BENDIMERAD | |
|---|---------------------------|
| Heures | 32h, second semestre (S4) |
| ECTS | 5 |
| <p>OBJECTIFS : L'objectif de ce module est d'apporter aux participant-es une connaissance de l'évolution de l'architecture du logement, entre conception, réception et production, à travers la relation maître.sse d'ouvrage/architecte/habitant-es. Il s'agit également de donner des repères permettant d'apprécier et de situer les éléments déterminants dans la production actuelle.</p> | |
| <p>MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique / 50% intervenant-es.</p> | |
| <p>PLAN DU COURS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le logement collectif depuis l'après-guerre, le cas de l'Île-de-France (deux séances) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principaux types et figures du logement collectif : caractères morphologiques et généalogie. ▪ Relation au contexte, déclinaison, évolution et fortune de quelques modèles. ▪ La densité et la conciliation des types. ▪ La conception architecturale et l'évolution des modes de vie (distribution, partition, place et qualités des pièces du logement). ▪ Normes et modes constructifs. 2. Innovations et expérimentations dans le logement privé, social et participatif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exemples de réalisations expérimentales depuis l'après-guerre en France. ▪ Expérimentation et développement dans la production actuelle. 3. Panorama de la production architecturale du logement individuel : du pavillon à l'individuel superposé <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cités-modèles de logements individuels en France et en Europe des années 1920 à aujourd'hui. ▪ Panorama des différentes formes de logements individuels en France et en Europe aujourd'hui. 4. L'architecture du logement, entre idéal et réalité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débats théoriques et réalité économique. ▪ Production comparée de maîtres et maîtresses d'ouvrage public-ques et privé-es. <p>TROIS JOURNEES THEMATIQUES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Visite d'opérations récentes (deux jours) 2. Journée de présentation croisée et conjointe d'opérations récentes (moins de 10 ans) et plus anciennes (moins de 20 ans) par un-e architecte et un maître ou une maîtresse d'ouvrage. | |

MODULE M6
ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES, TRAJECTOIRES ET MOBILITÉS
 Responsable : Camille GARDESSE

| | |
|--------|---------------------------|
| Heures | 32h, second semestre (S4) |
| ECTS | 5 |

OBJECTIFS : L'objectif de ce module est de former les apprenant·es aux enjeux sociodémographiques de l'habitat et du renouvellement urbain en exposant les évolutions démographiques et sociales ainsi que leurs conséquences en termes résidentiels. Cette question des pratiques résidentielles sera liée à celle des mobilités et des trajectoires résidentielles, tant du point de vue des politiques publiques que de celui des stratégies des ménages.

MOYENS / MODALITES D'ENSEIGNEMENT : 50% académique (en séances de cours) / 50% intervenant·es (au cours de sessions thématiques).

PLAN DU COURS :

1. Définitions et données sociodémographiques

- Connaître les principaux indicateurs sociodémographiques et les principales sources de données, savoir les lire et les exploiter pour comprendre les différentes composantes d'une population.
- Comprendre les enjeux de l'analyse sociodémographique : appréhender les interactions entre morphologie spatiale, politiques publiques et caractéristiques sociodémographiques des populations, notamment en matière de besoins de logement et de nouveaux modes d'habiter.

2. Dynamiques et enjeux sociodémographiques en France dans le champ de l'habitat

- Connaître les principales évolutions sociodémographiques en France à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle, autour des notions de cycle de vie, de ménage et de famille.
- À l'échelle du logement, appréhender les types d'habitat en fonction de caractéristiques sociodémographiques et des évolutions des modes d'habiter. Et à l'échelle du quartier et de la ville, appréhender le logement dans son environnement urbain au travers des logiques d'usages et de représentations (sentiments d'appartenance notamment). Considérer les conséquences des différences territoriales dans les pratiques résidentielles.

3. Mobilités et trajectoires résidentielles

- Comprendre les différents types de mobilités : géographiques, sociales, professionnelles, résidentielles, quotidiennes, ainsi que leurs articulations.
- Comprendre les stratégies des ménages quant à ces phénomènes, mais aussi la manière dont ces catégories peuvent servir la construction de politiques publiques et s'inscrire dans des contextes institutionnels spécifiques.

4. Approches thématiques spécifiques

- Hébergement : conditions de vie des sans-abris et sans domicile fixe, politiques publiques et structures d'hébergement.
- Migrations et habitat : foyers de travailleurs et travailleuses migrant·es, accès à l'hébergement et au logement de migrant·es très précaires, mobilités résidentielles et migrations transfrontalières.
- Genre et ville : les inégalités femmes-hommes et leur prise en compte dans l'aménagement.
- Habitat participatif : modalités et enjeux de dispositifs dits participatifs dans l'accession à la propriété.

MODULES MO 1 & MO 2
ÉTUDE ET INGÉNIERIE PROFESSIONNELLE
 Responsable : Françoise NAVARRE

| | |
|--|--|
| Heures | 55h, réparties sur les deux semestres (S3 et S4) |
| ECTS | 10 (5 au S3 + 5 au S4) |
| <p>OBJECTIFS : L'objectif du module est de familiariser les apprenti-es avec des méthodes mobilisées aux différents stades des projets, des politiques et de leurs démarches d'accompagnement. Le cheminement suit les différents moments-clés qui se présentent dans la réalité : la formulation et l'examen d'une commande, le recueil de matériau informatif et son traitement dans une phase d'études ou de diagnostic, et la présentation d'un projet/d'un livrable à un-e commanditaire ou devant un public d'acteurs concernés. La sensibilisation se fait essentiellement par des mises en pratique ou en situation, suivies de restitutions (orales et écrites) et de retours réflexifs. Le module accorde une attention particulière aux dimensions collectives des processus de travail, à leur gestion dynamique.</p> | |
| <p>MOYENS : Le module est composé d'une succession de séquences, dans lesquelles interviennent un nombre important de professionnel·les venant des milieux de l'étude, du conseil et du management.</p> <p>Selon les besoins, les travaux sont susceptibles d'être répartis de façon thématique, donnant ensuite lieu à une synthèse évaluative transversale.</p> <p>Le module intervient éventuellement en complément des activités de workshop et des journées Méthodes, ainsi que dans le soutien collectif à l'élaboration du mémoire de fin d'études.</p> | |
| <p>PLAN DU COURS :</p> <p>Les principales Séquences envisagées portent principalement sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le recueil, le traitement et la mise en forme du matériau informatif (des sources de données principalement mobilisées dans les documents professionnels incluant leur analyse critique et aboutissant à des propositions de mobilisations pertinentes d'un matériau empirique, leur représentation sous forme de cartes graphiques ...). 2. Des processus collectifs d'échanges (comme par exemple l'animation de réunions, de groupes de travail, de focus groupes, etc.). 3. Les dispositifs de suivi et d'évaluation (incluant entre autres une présentation de différentes méthodes envisageables, la confection de dispositifs, etc.). 4. L'analyse des dispositions en matière de commande (publique) d'étude, de projet (et la formulation de propositions de réponses à des consultations, sous forme de mise en situation). | |

1.4 CALENDRIER GÉNÉRAL DE FORMATION EN APPRENTISSAGE 2025-2026

(en cours)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2025-2026

| | |
|---|-------|
| 2.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE..... | p. 22 |
| 2.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE..... | p. 27 |
| 2.3 VIE ÉTUDIANTE/ INFORMATIONS PRATIQUES..... | p. 28 |
| 2.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES..... | p. 32 |
| 2.5 VENIR À L'EUP..... | p. 35 |



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenue. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur·es,
- Maître·sses de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Politiques urbaines - Foncier et immobilier publics - Finances locales - Rente foncière - Méthodes comparatives - Écologie politique - Philanthropie et aide internationale - Aires géographiques : France, Italie, Brésil »

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Reconfigurations territoriales et changement socio-spatial.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive. Circularité et déchets urbains.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier publics - Politiques du logement - Crises et transformations socio-écologiques de l'immobilier et du logement - Inégalités patrimoniales - Villes et numérique/ économie des plateformes - Gouvernance urbaine et métropolitaine - Sociologie de l'action publique - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Histoire du logement - Logement abordable - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol

CHESNEAU Richard

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

COTTET Fanny

Économie sociale et solidaire - Tiers-lieux - Urbanisme transitoire - Acteurs de l'immobilier - immobilier d'activité - Stratégies foncières et immobilières

DANG VU Héléne

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire - Grand Paris - Jeux olympiques - Urbanisme de gestion - Recyclage

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - droit de l'urbanisme - artificialisation - sobriété foncière - qualité des sols - patrimoine commun

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement. Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception des grands projets de transport; Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIXON Lauren

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

DUVAL Adrien

Histoire urbaine - Histoire des mobilités - Étude historique des politiques foncières - Étude historique des luttes urbaines - Approche archivistique et ethnographique - Systèmes d'acteurs - Centres-villes métropolitains

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GUEVARA VIQUEZ Sofia

Risque et crise, savoirs et techniques, action publique et expertise environnementale, participation et mobilisations, risques liés à l'eau. Aires géographiques: Amérique Centrale, Europe.

IDT Joël

Projets urbains – Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WATINE Julien

Politiques de l'habitat - Conflits tourisme / logement - Sobriété foncière et immobilière - Régulation de la propriété - Sociologie de l'action publique

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs – Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

ASSISTANTE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija MECHETY
 khadija.mechety@univ-eiffel.fr

BAIP

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
Sandrine VAZQUEZ
 sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
 Suivi des voyages d'études
Chantal RIGA
 chantal.riga@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les
 partenaires professionnels
Marie-Paule ROUSSEAU
 marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

SERVICE COMMUNICATION

Chargée de communication
Marine BATISTA
 marine.batista@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
 recherche bibliographique
José Mayorga
 jose.mayorga@u-pec.fr

CO-DIRECTEURS

Yoan MIOT Université Gustave Eiffel
Arnaud PASSALACQUA UPEC

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Véronique SALOME Université Gustave Eiffel
 veronique.salome@univ-eiffel.fr
Coralie CAENBERGS UPEC
 coralie.caenbergs@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
 inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
 des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

Valérie CAMARD
 M2 PROMU, M2 DUJ, M2 Environnements
 valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

en cours de recrutement
 M1, M2 AUDE
 scola-eup@univ-eiffel.fr

Noura BADADOUI
 M2 HRU, M2 TM, M2 Recherche, M2 URBA XP, activités communes (M2)
 noura.badaoui@u-pec.fr

Marie-Claire COCO
 M2 DETER, M2 Expertise internationale
 scola-eup@u-pec.fr

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE
 Gestion administrative des stagiaires, informations,
 gestion des inscriptions, admissions

Marie-Claire COCO
 M2 MOPU
 fc-eup@u-pec.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
 l'international de l'EUPE et du Lab'Urba
Aurélië MESSIAS
 aurelie.messias@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine HERMENAULT
 hermenault@u-pec.fr

CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Animation scientifique de la Chaire
 En cours de recrutement
Gauthier KULLULA
 Chargé de communication
 gauthier.kullula@u-pec.fr

POPSU

Animation scientifique
Léa DONGUY
 lea.donguy@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Ingénierie de recherche E-city
Ryma HACHI
 ryma.hachi@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.
<http://www.reseau.eup.fr/>
- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.
<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>
- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.
<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ETUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau 0V100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

▪ ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

▪ SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

▪ RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau 0S036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée. Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant-es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

▪ ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



École d'Urbanisme de Paris Alumni

L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :

→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :
https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

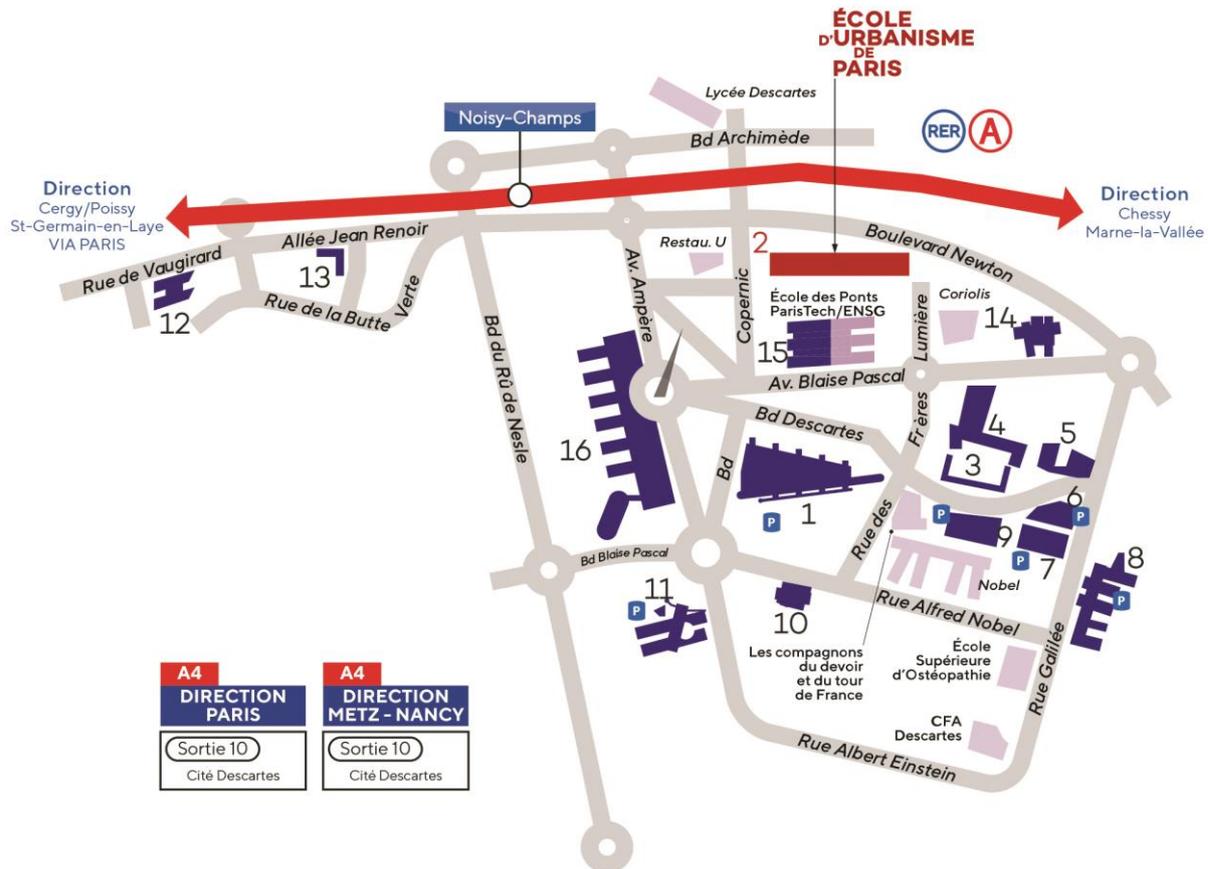
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2025

